



Mondercange, le 30 avril 2019

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 3 mai 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2019 l'intervention suivante :

L'immeuble hébergeant un établissement de petite restauration sis à Pontpierre, 79, rue de Luxembourg, fait actuellement l'objet de travaux de transformation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il fournir les réponses aux questions suivantes ?

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, est-il au courant du projet réalisé dans l'immeuble à Pontpierre, 79, rue de Luxembourg? De quels travaux s'agit-il ?
- Est-ce qu'actuellement des occupants de chambres d'hôtes y sont enregistrés et si oui, quel en est le nombre ?
- quelle sera la destination future de cet établissement ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH

John VAN RIJSWIJCK